

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départ à la retraite du directeur de la prison de la Tuilière

Didier Burgi, directeur de la prison de la Tuilière, fait valoir son droit à la retraite anticipée qui prendra effet au 1^{er} octobre prochain. Dès cette date, la direction ad interim de l'établissement sera assurée par l'actuelle directrice adjointe, Karin Crottaz.

Didier Burgi a rejoint le Service pénitentiaire (SPEN) le 1^{er} novembre 2015, où il a été nommé pour diriger la prison de la Tuilière. Il a fait valoir son droit à la retraite anticipée qui prendra effet au 1^{er} octobre 2020.

La direction du SPEN le remercie chaleureusement pour son engagement et les services rendus. Le Département de l'environnement et de la sécurité lui souhaite d'ores et déjà une belle et heureuse retraite.

Le poste de directeur de la prison de la Tuilière sera mis au concours à la rentrée d'août. Dans l'intervalle, la direction de l'établissement sera assurée ad interim par Karin Crottaz, actuelle directrice adjointe de l'établissement.

L'établissement, ouvert en 1992, fait partie du Concordat latin sur l'exécution des peines et mesures concernant les adultes dans les cantons romands et du Tessin.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 juin 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire